

SÉCURITÉ | Lancement d'une brigade de soirée de la police municipale



Depuis le mois de mai, la Police municipale de Montmorency bénéficie d'une brigade de soirée. Elle s'accompagne d'un renforcement des effectifs et d'heures de service élargies.

La nuit tombe à Montmorency. À l'heure où le calme gagne notre ville, la Police municipale veille sur votre tranquillité. Une brigade de soirée sillonne désormais les rues de la commune au quotidien. Elle assure une surveillance générale de Montmorency jusqu'à 2 heures du matin, contre 20h précédemment.

Cette nouvelle unité est constituée de cinq policiers spécialement dédiés à ces missions (un responsable et quatre agents). Elle renforce les heures de service de la Police municipale et sa présence sur le terrain au contact des Montmorencéens. Sa mise en place s'accompagne d'un renforcement des effectifs avec l'arrivée de quatre agents (16 policiers municipaux au total).

"Nous effectuons une surveillance générale de la commune avec une vigilance accrue en fonction des consignes que nous recevons et des demandes des administrés", témoigne le chef de service de la Police municipale. Contrôles routiers, interventions liées à des tapages nocturnes, réponse aux demandes des administrés figurent, notamment, parmi ses missions.

Tout en veillant à entretenir une relation de proximité avec vous, les Policiers municipaux agissent, pour la sécurité et la tranquillité de tous, en collaboration avec la Police nationale, de plus en plus sollicitée et confrontée à une baisse d'effectifs et de moyens.

Entretien avec le responsable de la Police municipale

"Montmorency doit demeurer une ville paisible et où il est agréable de vivre"

Afin d'évoquer le lancement de la brigade de soirée, nous avons interrogé le responsable de la Police municipale. Il revient sur les apports d'une telle mesure en matière de sécurité et évoque les spécificités des missions.

Pourquoi la ville se dote-t-elle d'une brigade de soirée au sein de sa Police municipale ?

Monsieur le Maire a décidé de mettre en place une brigade de soirée qui travaille jusqu'à 2 heures du matin. Elle permet d'élargir les heures de patrouille de la Police municipale et d'accroître ses effectifs. Ces dispositions visent à assurer la sécurité des Montmorencéens et à garantir la tranquillité publique. La Police nationale n'a pas les effectifs suffisants pour intervenir sur toutes les missions qui lui incombent comme des tapages nocturnes, des regroupements de jeunes et parfois des vols. Dès le début de son mandat, Monsieur le Maire a demandé à ce que nous établissions un bilan de la situation et nous avons constaté la nécessité de travailler en soirée.

"Je préconise toujours d'appeler le 17"

Est-ce une obligation de service de participer à cette brigade de soirée ?

Le travail de nuit est un travail spécifique. Je pense qu'il faut des agents volontaires, formés et habitués à cela. Le rythme de vie est vraiment particulier. C'est un métier à part.

Les interventions de nuit sont-elles différentes de celles de jour ?

De 15h à 20h, nous intervenons sur les missions classiques de la Police municipale telles que les stationnements gênants, des

chiens errants, de la simple prise de contact ou encore de la patrouille pédestre. La nuit, des missions s'y ajoutent. Pour des policiers municipaux, la sensation n'est pas du tout la même. De 22h à 2h du matin, notre rôle est de lutter contre les incivilités, les rodéos motorisés, les vols associés aux véhicules ainsi que de veiller au respect des règles du code de la route. Montmorency doit demeurer une ville paisible et où il est agréable de vivre, nous veillons à ce que ce constat perdure.

Préconisez-vous d'appeler le 17 ou le numéro de la Police municipale (01 34 05 10 20) ?

Peu importe la situation, je préconise toujours d'appeler le 17, soit le numéro de police secours. Si le 17 ne peut pas intervenir, il faut alors appeler la Police municipale. Dans tous les cas, nous sommes présents et nous allons intervenir de la même façon. La difficulté est que la Police municipale de Montmorency ne travaille pas le dimanche, par exemple. Le 17, lui, est disponible 24h/24, 7j/7.

Pouvez-vous nous parler de votre travail en collaboration avec la Police nationale ?

Nous avons, ici à Montmorency, d'excellentes relations avec la Police nationale. Nous travaillons en partenariat. Selon le problème rencontré, elle nous transfère l'appel comme par exemple pour des objets trouvés ou de la mise en fourrière de véhicules. On peut également lui prêter assistance pour des renforts sur d'importantes interventions qui nécessitent beaucoup d'effectifs.



Adresse
Police municipale
21, rue de Jaigny

Infos pratiques

Des effectifs renforcés pour votre sécurité :

- 16 policiers municipaux
- 2 agents de surveillance de la voie publique (Asvp)
- 2 agents administratifs
- 3 véhicules, dont un nouveau plus adapté aux missions
- 1349 appels traités en 2020
- 203 interpellations en 2020

Contact

- **Police municipale** : 01 34 05 10 20
- **Police nationale** : 17

Liens utiles

[Tout savoir sur la Police Municipale de Montmorency](#)